



reconnaissance d'un accident de travail

Par **aguitou**, le **11/04/2012** à **19:50**

Bonjour,

Je suis en longue durée maladie, depuis 1 Octobre 2008, j'ai fait un malaise subissions D AVC, j'ai vu la médecine de travail pour un reclassement mais hélas ils n'ont pas de poste à me proposer dû au budget ; donc le médecin du travail ne comprends pas pourquoi je ne suis en accident de travail, ma question est ce que je peux demander ma reconnaissance en accident de travail .J'ai besoin d'avoir des infos ? Merci car je tourne en rond!!!! :-)

Par **P.M.**, le **11/04/2012** à **21:32**

Bonjour,

Il faudrait savoir si le Médecin du Travail vous a parlé d'accident du travail ou de maladie professionnelle mais de toute façon pour les démarches à accomplir auprès de la CPAM, ce serait à voir avec le médecin traitant...